

N/REF : 31/01/2025 9H17 C:009011 I:14565
V/REF : OLEA-CF25010681
V/Email reçu le Vendredi 31/01/2025 à 9H17

OLEA SERVICES

**8 RUE SAINTONGE
ZAC DE MALABRY
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE**

IMMEUBLE : VIBS ALMA
RUE DU BOSPHORE
35200 RENNES

Rennes, le 31 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 BOSPHORE - 02 99 22 05 75
VIB'S - RENNES ALMA - 1259 - A034, CC CARREFOUR ALMA

MOTIF : DÉBOUCHAGE DES WC

Donneur d'ordre : Mme C MANNERIE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 31/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE WC
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : FACTURE EN AUTO LIQUIDATION

MG LCOMPTER Email envoyé le 31/01/25 à 14H05 Mme C MANNERIE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures -	Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h00	+Dépl. 1 a 10Kms	1	163,64
					163,64
			TOTAL H.T.		163,64
			TOTAL T.T.C.		En EURO 163,64

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Bon de commande

OLEA-CF25010681

Date	Affaire	Date de Livraison Impérative
31/01/2025		31/01/2025
Nos Réf.	Nos Réf.	Compte
nc	OLEA-CF25010681	

Nos coordonnées de facturation

OLEA SERVICES

8 rue Saintonge
ZAC de Malabry
44240 La Chapelle sur Erdre Cedex

SERVIMO SHBIR

9 RUE DE LA DONELIÈRE
35000 Rennes

Tel:0230212770

Adresse d'intervention

VIB'S - RENNES ALMA - 1259 - A034
CC CARREFOUR ALMA - RUE DU BOSPHORE
35200 RENNES

Tel:0299220575

Réf. Interne	Réf. Fourn.	Désignation	Cdt	Qté	P.U. Net €	Montant HT €
MTSTTIMMODEP		Debouchage wc	UN	1,00	0,00	0,00

Total HT 0,00 €

Votre facture doit-être en auto-liquidation. BI obligatoire pour tout règlement. Merci

Selon conditions de règlement : par Virement 45j FDM

Conditions générales d'Achat et de sous-traitance

I - DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'achats et de sous-traitance font partie intégrante de nos commandes et avenants au même titre que tout document annexé.

Toutes commandes passées par Oléa Services sont réglées par les conditions particulières dans le bon de commande et ses annexes et les présentes conditions générales, à l'exclusion de tout autre de son fournisseur.

II - COMMANDE ET ACCUSE DE RECEPTION

Tout achat fait l'objet d'une commande écrite et signée. Le fournisseur est tenu de renvoyer au plus tôt à Oléa Services le double du bon de commande signé pour accord valant accusé de réception de commande.

Oléa Services pourra renoncer de plein droit, sans frais, à une commande dans les 8 jours qui suivent l'envoi du bon de commande dans la mesure où elle n'aurait pas reçu l'accusé de réception, et ce par lettre avec AR.

Un fournisseur qui commence l'approvisionnement ou l'exécution d'une commande Oléa Services en accepte l'ensemble des conditions et notamment pour les prix, les conditions de paiement et les délais.

III - CESSIION SOUS TRAITANCE CO-TRAITANCE

Aucune sous-traitance ou co-traitance, n'est pas autorisée sans l'accord d'Oléa Services.

En cas de manquement à cette obligation, Oléa Services pourra résilier de plein droit la commande.

IV - OBLIGATION FOURNISSEUR

Le fournisseur reconnaît avoir l'ensemble des éléments qui lui permettent d'accomplir sa commande, dans les règles de l'art. En cas d'imperfection technique, le fournisseur est tenu d'évoquer ces éléments dans l'accusé de réception de commande.

Le fournisseur est responsable du délai et doit s'assurer avant l'acceptation de la commande et sa possibilité réelle de remplir son engagement. En cas de doute, celui-ci doit le signaler dans l'accusé de réception de commande. Oléa Services pourra alors résilier sa commande sans autant pouvoir réclamer de dédommagement au fournisseur.

Oléa Services se réserve le droit d'effectuer des visites de contrôle avant réception.

V - DELAIS CONTRACTUELS

Les délais sont impératifs à date de l'accusé de réception de commande. Tout retard de livraison ou d'avancement pourra entraîner la résiliation de la commande avec pour conséquence le remboursement de l'avance éventuelle. Si Oléa Services accepte de repousser le délai contractuel du fournisseur, il sera établi pour modification de gestion administrative de l'affaire une pénalité forfaitaire de 2 % du montant hors taxe de la commande par semaine de retard avec un minimum de 200€ HT. Si le client d'Oléa Services devait émettre à son encontre des poursuites financières, par le seul fait du retard d'exécution de la commande fournisseur, Oléa Services fera valoir au fournisseur la prise en charge de ses pénalités.

De même, en cas d'immobilisation de personnel ou de frais supplémentaires engagés par le fait du retard occasionné par le fournisseur, Oléa Services fera valoir au fournisseur la prise en charge de ces frais.

VI - DOCUMENTATION

Tout matériel livré comprendra obligatoirement sa notice de montage et d'entretien en français. Aucun paiement ne pourra être délivré sans documentation fournie.

VII - EMBALLAGE / TRANSPORT / ASSURANCES

La livraison, sauf stipulation contraire sur le bon de commande, est de type DOP (incoterms).

VIII - PROPRIETE INDUSTRIELLE

Les plans, modèles, schémas, transmis au fournisseur pour la bonne exécution de sa commande sont de la propriété d'Oléa Services.

En conséquence, le fournisseur s'interdit la reproduction, la diffusion et le commerce des éléments fournis. Le fournisseur déclare être en règle concernant la propriété industrielle des matériels de sa conception qui constitue l'objet de la commande et garantit Oléa Services de toute action intenté par les titulaires des brevets utilisés.

IX - RECEPTION

La réception est demandée par le fournisseur. Elle est constatée contradictoirement et consignée dans un procès-verbal par Oléa Services. Il n'y a pas de réception partielle. La réception est quantitative et ne préjuge pas du bon fonctionnement du matériel.

X - GARANTIE

Le matériel fourni est garanti 1 an minimum à moins d'accords commerciaux cadres plus avantageux pour Oléa Services.

XI - FACTURATION PAIEMENT

Les factures doivent reprendre intégralement les caractéristiques de la commande Oléa Services et notamment : le numéro de commande, le numéro d'affaires, les quantités, les prix unitaires, le port éventuel, les conditions de paiement.

Toute facture d'un montant différent du bon de commande sera retournée au fournisseur.

Toute facture sans commande et sans fondement est retournée au fournisseur.

Tout versement d'un acompte doit être garanti par une caution bancaire.

XII - RESPONSABILITE ASSURANCES

Le fournisseur est responsable des vices cachés de son matériel. Le fournisseur reconnaît être titulaire d'une police d'assurance de responsabilité civile le couvrant du remplacement et des dommages immatériels résultant d'une défaillance de son matériel.

XIII - CONTESTATIONS ET DROIT APPLICABLE

En cas de litige, le tribunal dans le ressort duquel se trouve le siège d'émission de la commande sera seul compétent. Le droit applicable est le droit français.

N° de commande	OLEA-CF25010681
----------------	-----------------

Référence	nc
-----------	----

Total HT	0,00 €
----------	--------

LIVRAISON POUR LE	31/01/2025
-------------------	------------

Nous vous prions de bien vouloir renvoyer cette page munie de votre cachet et d'un bon pour accord pour accusé de reception de commande dans les 8 heures qui suivent la reception de la télécopie au numéro suivant : 02 40 72 87 65

Cachet Fournisseur :

Bon pour Accord